

Neutralité suisse

Les défis qui demeurent après le vote populaire

par Jean-Daniel Ruch,* ex-ambassadeur



Jean-Daniel Ruch.
(Photo mad)

Au fond, le résultat du vote du 27 septembre importe peu. Les racines du mal qui ronge la crédibilité de nos politiques étrangère et de sécurité sont profondes. Elles ont un nom: les influences étrangères. Elles sont bien documentées, notamment dans le livre d'enquête tout récent du journaliste alémanique *Rafaël Lutz*.¹

Ce sont elles qui sous-tendent les décisions importantes prises par la Confédération en matière de sécurité et de sanctions depuis au moins dix ans. Passage en revue:

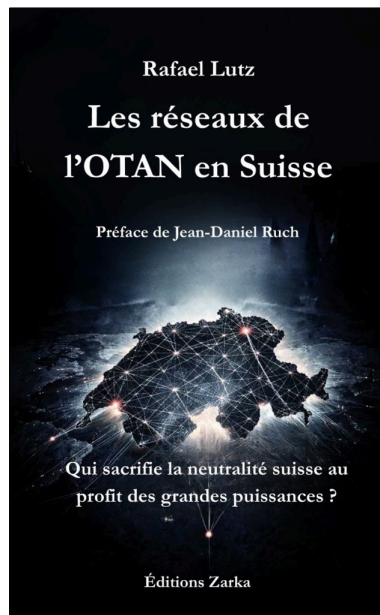
Les décisions d'armement.

Quatre achats d'armement font l'objet de soupçons de trafic d'influence, voire de corruption: les *F-35* et les *Patriot américains*,² ainsi que les *drones* et les *radios israéliens*.³

Environ 3 milliards ont déjà été dépensés pour ces systèmes qui, soit ne fonctionnent pas, soit ont *pris un tel retard*⁴ à la livraison que la sécurité de la Suisse s'en trouve menacée. Par exemple, les *Patriot* devaient combler une lacune dans notre défense aérienne. Il est peu probable que ces missiles, s'ils sont livrés un jour, soient opérationnels avant dix ans.

L'augmentation du budget militaire,

qui devrait atteindre 1% du PNB, soit environ 10 milliards de francs en 2030. Il s'agit d'un doublement en moins de dix ans. Quel autre poste budgétaire connaît une croissance de 100% en si peu de temps? Aucun. Et comment va-t-on la financer?



En augmentant la TVA d'une part,⁵ merci pour le pouvoir d'achat des citoyens déjà réduit en raison des sanctions contre la Russie et des aventures israélo-américaines en Iran. En créant de la dette d'autre part, ce qui constituait jusqu'alors un anathème pour la Confédération.

Diantre, la menace russe est-elle si imminente? Il faut décortiquer la fabrique sophistiquée de la menace: des *think tanks* financés par les industries d'armement et la Confédération, comme le *Center for Security Studies de l'EPFZ*,⁶ distillent des rapports alarmants reprenant ceux publiés par d'autres institutions elles aussi subventionnées par l'industrie d'armement, comme la très respectée *IISS londonienne*,⁷ pour influencer l'administration et les parlementaires.

Ceux-ci n'ont guère d'autre source pour apprécier l'état de la menace, puisque les voix discordantes sont écartées dans le meilleur des cas ou dénigrées dans le pire. Ensuite, les parlemen-

* Jean-Daniel Ruch, né à Moutier en 1963, a suivi des études de relations internationales à Genève. Après quatre années passées au Département fédéral de la défense, il a intégré le corps diplomatique suisse en 1992. Il a travaillé pour l'OSCE à Vienne de 1994 à 1997, puis à Varsovie de 1998 à 2000. Il a poursuivi sa carrière dans les Balkans, d'abord à l'ambassade de Suisse à Belgrade (2000–2003), puis en tant que conseiller po-

litique auprès du procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de 2003 à 2007. A partir de 2008, il a dirigé la politique suisse au Moyen-Orient alors que la Confédération s'engageait dans la recherche d'une solution à deux Etats au conflit israélo-palestinien. Jean-Daniel Ruch a été ambassadeur de Suisse en Serbie et au Monténégro (2012–2016), en Israël (2016–2021) et en Turquie (2021–2023).

taires, dont certains sont directement influencés par les lobbies de l'armement, votent religieusement les augmentations de crédit. CQFD.

Le rapprochement avec l'OTAN.

La *stratégie de sécurité publiée par le DDPS le 18 septembre dernier*⁸ décrit la palette des secteurs où la Suisse coopère avec l'OTAN au titre de l'interopérabilité: développement des forces armées, de normes en matière d'instruction, de matériel, de systèmes et de processus, ainsi que de la collaboration dans le cadre d'exercices et d'engagements, de la conduite, des échanges d'informations et dans les actions conjointes au sein d'un même secteur d'engagement, à l'instar de la protection de l'espace aérien, de la cyberdéfense et de la logistique.

Le DDPS veut aussi participer à davantage d'exercices communs avec l'OTAN, y compris ceux testant les capacités de l'Organisation en cas d'attaque extérieure, selon l'article 5 du *Traité de l'Atlantique-Nord*, et détacher du personnel dans les centres de commandement de l'Alliance. Le transit de soldats otaniens sera aussi autorisé. On se demande où on pourrait encore coopérer davantage pour devenir membre de l'Alliance.

Bien sûr, on ne va pas devenir membre de plein droit. Mais la marge entre une intégration fonctionnelle et une adhésion pure et simple est floue, un flou artistique savamment cultivé derrière des mots élastiques comme «interopérabilité» qui ouvrent toutes les possibilités, y compris celle d'une adhésion officieuse.

Les sanctions.

La reprise des sanctions contre la Russie, *opérée par un revirement spectaculaire réalisé par le Conseil fédéral entre le 23 et le 28 février 2022*,⁹ n'a jamais été expliquée au peuple suisse. Nos autorités ont parlé de violations graves du droit international pour les justifier. Aucune personne un tant soit peu informée ne croit à cette explication. Car si le droit international constituait la boussole en matière de sanctions, alors on devrait prendre des mesures identiques à celles prises contre la Russie contre chaque agresseur. La dernière agression en date, celle des Etats-Unis et d'Israël contre l'Iran, *n'a suscité que des réactions timides à Berne*.¹⁰ Même pas une condamnation pour cette violation flagrante de la *Charte des Nations Unies*.

Le dernier rapport du DDPS traite aussi du sujet en annonçant que la Suisse «adopte, à

chaque fois que cela s'avère pertinent, les sanctions imposées par ses principaux partenaires sur les plans du commerce et des valeurs». Il ne s'avérerait donc certainement pas pertinent de reprendre les sanctions de l'UE *contre les colons israéliens violents*,¹¹ ni celles décidées *par onze pays européens plus le Canada*¹² pour interdire le commerce avec les colonies israéliennes illégales en Cisjordanie.

La France, le Royaume-Uni, le Danemark, la Finlande, la Suède et la Norvège ne nous sont peut-être pas assez proches au niveau des valeurs? Tandis qu'Israël ... La réalité des choses est que l'influence israélienne au sein du DDPS, à la tête du DFAE et au Parlement est plus forte que les voix, et pas seulement de gauche, qui exigent des sanctions contre Israël. La politique suisse de deux poids deux mesures n'est plus une exception: elle est la norme.

Un programme d'opposition

Ces dysfonctionnements dus aux influences étrangères ont un coût: en milliards de francs gaspillés au profit des industries militaires américaines et israéliennes d'une part, en termes de crédibilité de la Suisse sur le plan international d'autre part. S'il existait une véritable opposition en Suisse, voici les pistes qu'elle pourrait suivre:

*Faire toute la lumière sur les achats d'armement. Les mensonges avérés de l'administration fédérale sur le prix des F-35*¹³ ont incité le *Parti socialiste*¹⁴ à exiger la création d'une commission d'enquête parlementaire. Toutefois, le scandale des F-35, bien documenté par l'ancien conseiller national Pierre-Alain Fridez depuis 2022,¹⁵ n'est que le sommet de l'iceberg. De plus, une commission parlementaire serait composée en majorité de représentants de partis qui n'ont, pour des raisons politiques, idéologiques ou financières, aucun intérêt à identifier et à punir les responsables de ce désastre.

Ce qu'il faudrait, ce serait un procureur spécial indépendant doté des pouvoirs d'enquêter sur tous les contrats douteux épinglés par le Contrôle fédéral des finances. Ceux-ci incluent, en plus des F-35, les Patriot, les drones israéliens ainsi que les systèmes de télécommunication du même pays.

Poser des limites à la coopération avec l'OTAN.

Le DDPS nous offre une liste à la Prévert de toutes les coopérations à mener avec l'Alliance

atlantique. Ce qui doit inquiéter le citoyen, c'est qu'aucune limite n'est posée, si ce n'est l'adhésion pure et simple. Or, une intégration officielle pourrait déjà obliger la Suisse à devenir partie à un conflit entre la Russie et l'OTAN.

Celui-ci n'est plus du domaine de l'improbable, comme le montre la rhétorique guerrière en provenance d'Allemagne. Qui plus est, l'OTAN ou ses Etats-membres se rendent tout autant coupables d'agression que la Russie: Irak, Libye, Iran. Et pour ajouter une couche supplémentaire aux doutes qu'on peut avoir vis-à-vis de l'Alliance atlantique, celle-ci, ou ses Etats-membres, ont tendance à perdre toutes leurs guerres. Il n'y a pas besoin de remonter au Vietnam: l'Afghanistan, l'Irak, la Libye, le Sahel et l'Iran montrent la faiblesse stratégique de l'Alliance malgré sa supériorité technologique.

Effectuer un audit du DFAE.

Le citoyen suisse a le droit de savoir comment on décide de sanctionner tel Etat, mais pas tel autre. La justification officielle ne tient pas la route: Israël viole au moins autant le droit international que la Russie. Au cours des trois dernières années, Israël a agressé le Liban, la Syrie, le Qatar, le Yémen et l'Iran. Qui plus est, Israël est soupçonné de commettre un génocide à Gaza et son premier ministre est inculpé de crimes de guerre par la Cour pénale internationale,¹⁶ la seule instance pénale internationale.

Revenir à une politique de sanctions cohérente.

Il serait absurde de vouloir sanctionner tous les pays violant le droit international comme nous sanctionnons la Russie. On ne va pas geler les avoirs américains en Suisse ni restreindre le commerce avec notre deuxième partenaire commercial! Pourtant, les Etats-Unis ont commis au cours des 25 dernières années des actes d'agression contre l'Irak, la Libye, la Syrie, le Yémen, le Venezuela, et tout récemment l'Iran.

La seule manière de satisfaire l'impératif d'équité devant les violations du droit est de renoncer à toute sanction qui ne serait pas décidée par le Conseil de sécurité de l'ONU, de prendre des mesures pour éviter le contournement des sanctions décrétées par nos principaux partenaires et, surtout, de vivre à la hauteur de notre droit national et de nos obligations internationales.

Par exemple, la poursuite de la vente de biens à double usage à Israël contrevient à la fois à

notre droit national et à nos obligations internationales. *Des juristes courageux*,¹⁷ jurassiens et vaudois, ont porté plainte contre le Conseil fédéral pour complicité de crimes de guerre, voire de génocide. Verra-t-on des membres du Parlement faire preuve d'une telle éthique?

Car du courage, il en faut pour s'attaquer aux racines du mal qui ronge nos institutions. Du reste, le DDPS, dans son rapport du 18 septembre, ne craint pas de lancer un avertissement à ceux qui voudraient s'interroger sur le bien-fondé de nos politiques. Le document institue «un groupe de travail interdépartemental sur les activités d'influence et la désinformation» qui «élabore continuellement des mesures préventives et réactives».

Les échanges d'information seront aussi intensifiés, et les pouvoirs de notre service de renseignement (SRC) devraient être renforcés pour qu'il «puisse détecter à un stade précoce et empêcher les menaces résultant des activités d'influence.» Traduction: la CIA et le MI6 vont dresser des listes de citoyens suisses «déviant». A l'époque soviétique, le crime s'appelait «propagande antisoviétique». Chez nous, les accusations sont aujourd'hui «propagande prorusse» ou «complotisme».

Osera-t-on encore dire que les menaces principales sur notre sécurité proviennent de l'OTAN? Ce n'est pas la Russie qui met en danger notre sécurité économique: ce sont les sanctions contre la Russie et l'agression israélo-américaine contre l'Iran. Ce n'est pas la Russie qui met à nu notre défense: ce sont les décisions d'armement prises par le DDPS pour satisfaire les intérêts américains et israéliens.

Source: <https://www.limpertinentmedia.com/post/neutralite-suisse-les-defis-qui-demeurent-le-jour-d-apres>, 27 septembre 2026. Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur et de la responsable du site L'Impertinent.

¹ Rafael Lutz. «Les réseaux de l'OTAN en Suisse», Editions Zarka. <https://editions-zarka.ch/boutique/les-reseaux-de-l-otan-en-suisse-papier-130-pages>. Version en allemand: Das NATO-Netzwerk in der Schweiz, Zeitpunkt Verlag.

² <https://www.letemps.ch/suisse/f-35-systeme-patriot-radar-les-feux-sont-au-rouge-pour-les-grands-projets-de-l-armee>

³ <https://latele.ch/articles/le-national-maintient-l-achat-des-drones-ads-15>

⁴ <https://www.admin.ch/fr/newnsb/Wx5mhQfLSAEzzUoi02ejF>

⁵ <https://www.letemps.ch/suisse/le-conseil-des-etats->

approuve-une-hausse-de-0-2-point-de-la-tva-pour-financer-l-armee

- ⁶ <https://www.vbs.admin.ch/de/newnsb/YOj8z3xJzfT5>
- ⁷ <https://www.iiss.org/governance/funding---membership-and-royalties/>
- ⁸ <https://www.sepos.admin.ch/dam/fr/sd-web/bc4PAN7CoEsS/Sicherheitspolitische%20Strategie%20der%20Schweiz%202026.%20Bericht%20des%20Bundesrates%20FR.pdf>
- ⁹ <https://www.admin.ch/fr/nsb?id=87386>
- ¹⁰ <https://www.rts.ch/info/monde/2026/article/frappes-contre-l-iran-la-suisse-profondement-alarmee-et-suspend-ses-vols-29166755.html>
- ¹¹ <https://www.watson.ch/fr/international/conseil-des-etats/448514680-la-suisse-ne-sanctionnera-pas-les-collons-israeliens-violents>
- ¹² <https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20260908-cisjordanie-occup%C3%A9e-12-pays-france-veulent-sanctionner-commerce-colonies-isra%C3%ABl>
- ¹³ <https://www.rts.ch/info/suisse/2026/article/f-35-aucun-prix-fixe-n-a-ete-negocie-par-la-suisse-29351126.html>
- ¹⁴ <https://www.rts.ch/info/suisse/2026/article/f-35-le-ps-reclame-une-commission-d-enquete-parlementaire-29355553.html>
- ¹⁵ Pierre-Alain Fridez, *Die Wahl der F-35. Grober Fehler oder Staatsskandal?* Ed. Favre, 2022.
- ¹⁶ <https://www.limpertinentmedia.com/chroniques/magazine-analyse-diplomatique>
- ¹⁷ <https://www.rts.ch/info/regions/jura/2025/article/denonciation-penale-contre-4-conseillers-federaux-pour-complicite-a-gaza-28890670.html>